



COMMUNE D'AVUSY

CH-1285 Athenaz

## DÉLIBÉRATION N° 06-2022

### Proposition du Maire relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement pour l'installation de nouveaux containers

Vu la volonté d'uniformiser la levée des ordures ménagères et autres déchets en renonçant aux containers à roulettes,

Vu la nécessité d'agrandir le point de collecte à containers enterrés situé à côté de la voirie en y ajoutant quatre containers supplémentaires,

Vu la nécessité de créer un point de récolte à trois containers enterrés en face de la cuisine du Centre communal à Athenaz,

Vu la volonté de rendre plus efficace et d'optimiser la collecte des déchets de cuisine par la mise en place de containers spécifiquement dédiés à cet usage,

Vu le devis estimatif établi par M. Gilbert Privet, ingénieur civil, en date du 10 octobre 2022, d'un montant de Fr. 149'417.-,

Vu les devis établis par l'entreprise Lottner pour les containers à déchets de cuisine, d'un montant de Fr. 8'534.50,

Vu un poste «divers et imprévus» d'environ 3 % du montant total,

Conformément à l'art. 30, al. 1, let. e et m de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984,

Sur proposition du Maire,

Le Conseil municipal d'Avusy réuni en séance ordinaire le mardi 8 novembre 2022,

### **D É C I D E (à la majorité simple)**

Par 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

1. D'autoriser le Maire à engager les travaux d'installation de nouveaux containers enterrés, selon détail annexé à la présente délibération.
2. D'ouvrir au Maire un crédit de Fr. 163'000.- destiné à ces travaux.
3. De comptabiliser les dépenses dans le compte des investissements, puis d'en porter le montant à l'actif du bilan dans le patrimoine administratif.
4. D'amortir ce montant au moyen de dix annuités dès la première année d'utilisation du bien estimée à 2023.

5. D'autoriser le Maire à contracter, si nécessaire, un emprunt auprès des établissements de crédit de son choix, à concurrence de Fr. 163'000.- afin de permettre l'exécution de ces travaux.

Le délai référendaire expire le 9 janvier 2023.



Benoît JEMMELY, maire

Avusy, le 17 novembre 2022.